



Groupe :

## Fraises Bio

Le Verger Bio de Saint-Lormel - 115 Le bouillon - 22130 St Lormel

Landry: 06 48 60 28 79 / Anais: 06 31 37 97 43 / vergercroc.fruits@gmail.com

Anais et Landry Bonenfant, producteurs de fruits biologiques : pommes, poires et petits fruits rouges . Nous vous proposons pour cette saison des fraises avec une livraison par semaine jusqu'à début septembre. Vous avez la possibilité de choisir entre plusieurs options en fonction de la quantité désirée. Cependant les quantités produites sont susceptibles de varier en fonction du temps, de la saison et des ravageurs

### Engagement saison été 2020 :

Je soussigné(e) .....

....., membre adhérent(e) de l'AMAP Petite Terre,

à jour de ma cotisation pour la saison, souscris un abonnement pour la saison été 2020

### quantités souhaitées :

Je prends 1 ou plusieurs barquette(s) toutes les semaines : soit 16 distributions

Je prends 1 ou plusieurs barquette(s) tous les 15 jours : soit 8 distributions

Quantité souhaitée	Chaque semaine (soit 16 distris)	Chaque quinzaine (soit 8 distris)
1 barquette de 250 gr = 3,50 €	.... X 3,5 = ..... €	.... X 3,5 = ..... €
1 barquette de 500gr = 6,50 €	.... X 6,5 = ..... €	.... X 6,5 = ..... €
1 barquette de 1Kg = 12,00€	.... X 12 = ..... €	.... X 12 = ..... €
<b>Sous Total</b>	..... €	..... €
<b>TOTAL</b>	Sous total X 16 = .....€	Sous total X 8 = .....€

Les dates communiquées ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées en fonction des récoltes. Vous serez informés en cas de changement.

### Les dates de distributions prévues sont :

- Les Vendredis 15 mai (G1), 22 mai (G2) et 30 mai (G1)
- Les Vendredis 5 juin (G2), 12 juin (G1), 19 juin (G2) et 26 juin (G1)
- Les Vendredis 3 juillet (G2), 10 juillet (G1), 17 juillet (G2), 24 juillet (G1) et 31 juillet (G2)
- Les Vendredis 7 août (G1), 14 août (G2), 21 août (G1) et 28 août (G2)

### Modalités de règlement : (cochez la case correspondante)

Merci d'effectuer vos règlements à l'ordre de « CROC FRUITS » et de remettre les chèques avec le contrat. Les chèques seront mis à l'encaissement à la fin de chaque mois.

Paiement en 1 fois

Paiement en 3 fois :

chèque n°1 : encaissé fin mai :

chèque n°2 : encaissé fin juin :

chèque n°3 : encaissé fin juillet :

### Distribution:

Les distributions auront lieu **le vendredi à partir de 18h15**

Fait à : ....., le .....

Numéro de téléphone adhérent(e) : .....

Email : .....@.....

Signature de l'adhérent :